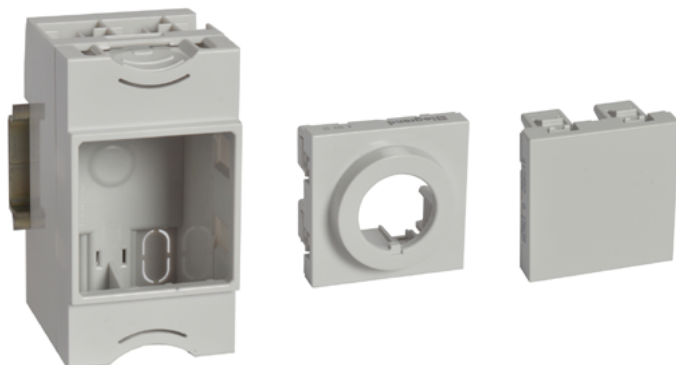


Support universel DX³ et adaptateurs

Références : 4 129 50 - 4 129 51 - 4 129 52



SOMMAIRE

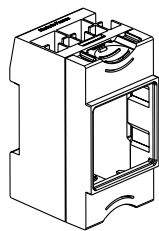
Page

1. Usage	1
2. Gamme	1
3. Dimensions	1
4. Caractéristiques techniques	1
5. Installation	2
6. Raccordement	3
7. Equipements compatibles	3
8. Entretien	3
9. Normes et réglementations	4

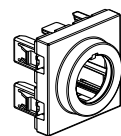
1. USAGE

Permet d'intégrer les mécanismes des gammes Mosaic, Arteur et Osmoz ainsi que divers produits (potentiomètre, etc...) sur un rail modulaire.

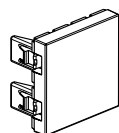
2. GAMME



4 129 50 : Support universel pour mécanismes Mosaic et Arteur



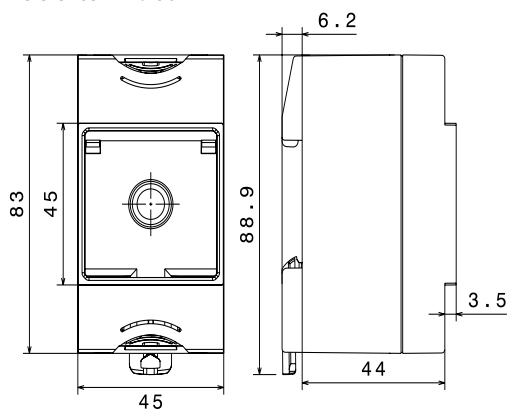
4 129 51 : Adaptateur pour mécanismes Osmoz



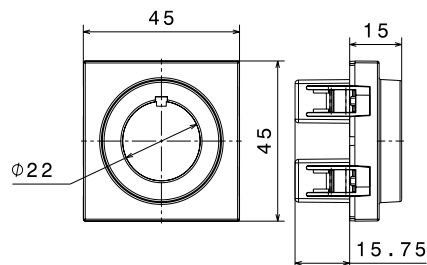
4 129 52 : Adaptateur plein à percer pour appareillage divers (potentiomètre, etc...)

3. DIMENSIONS

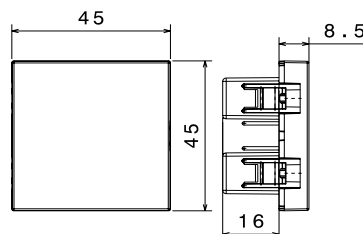
Référence 4 129 50



Référence 4 129 51



Référence 4 129 52



4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

■ 4.1 Caractéristiques matières

Réf	4 129 50	4 129 51	4 129 52
Matière (sans halogène)	Polystyrène	Polycarbonate	Acrylonitrile Butadiène Styrene
Couleur	Gris RAL 735		
Auto-extinguibilité	750°C	750°C	650°C
Tenue aux chocs	IK 05	IK 04	IK 04
Degré de protection	IP2X (assemblé avec mécanisme Mosaic ou Arteur et adaptateur Osmoz)		

■ 4.2 Caractéristiques climatiques

Température ambiante de fonctionnement : -25°C à +70°C
Température ambiante de stockage : -25°C à +70°C

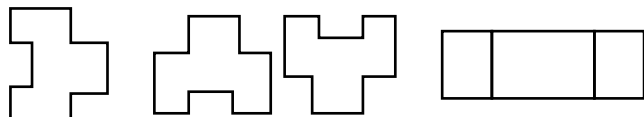
5. INSTALLATION

■ 5.1 Fixation

Sur rail symétrique IEC/EN 60715 ou DIN 35

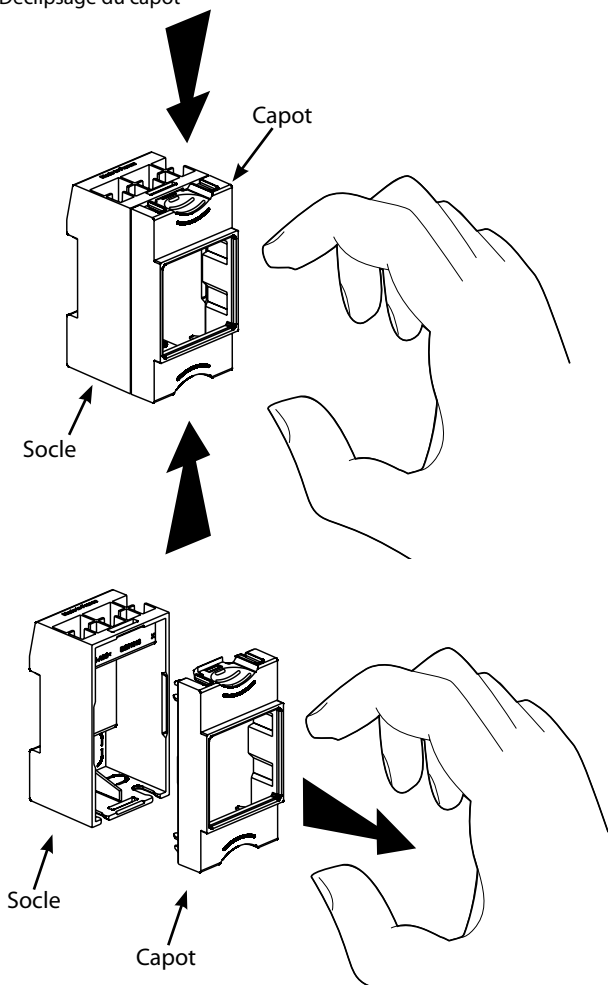
■ 5.2 Position de fonctionnement

Verticale Horizontale A l'envers Sur le côté

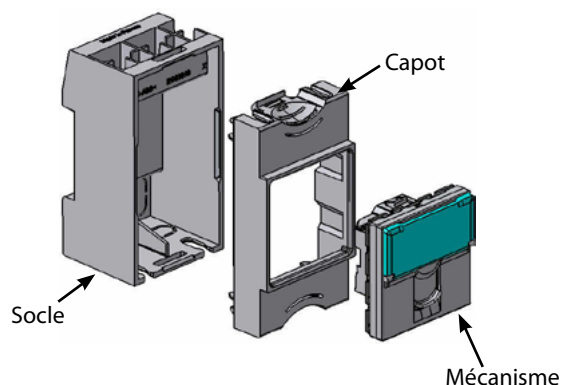


■ 5.3 Installation du support universel réf. 4 129 50

Déclipsage du capot

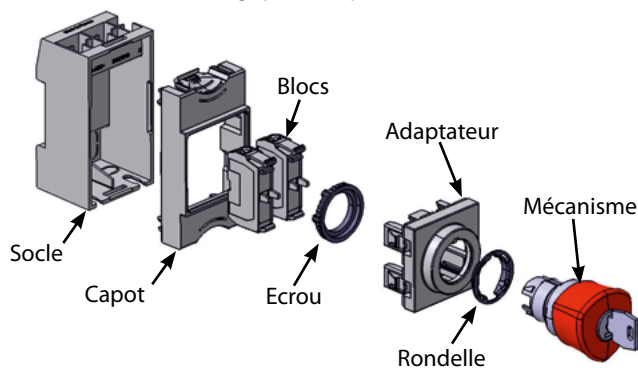


Préconisation d'assemblage sur des mécanismes Mosaic et Arteur sur le support universel référence 4 129 50



- Passer le(s) câble(s) dans un défonçable (ou non)
- Passer le(s) câble(s) par la fenêtre du capot
- Câbler le mécanisme
- Clipser le mécanisme sur le capot
- Clipser l'ensemble sur le socle

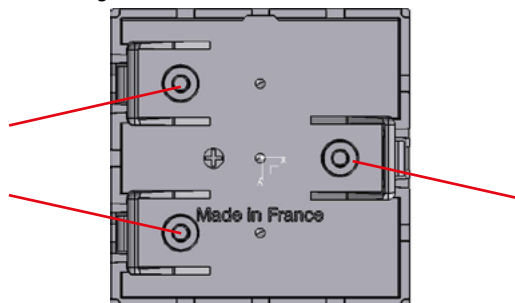
Préconisation d'assemblage pour l'adaptateur Osmoz référence 4 129 51



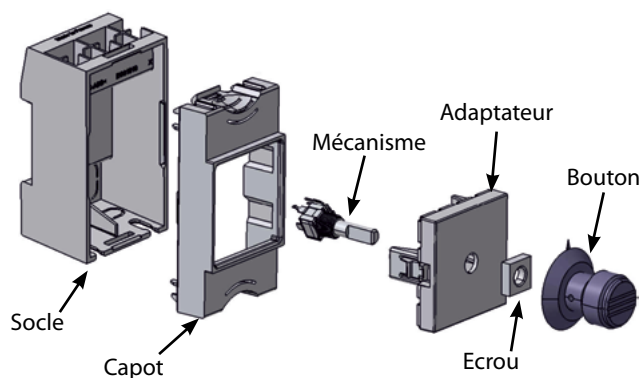
- Mettre la rondelle sur le mécanisme
- Mettre l'ensemble sur l'adaptateur
- Visser l'écrou sur le mécanisme
- Mettre les blocs sur l'adaptateur
- Passer le(s) câble(s) dans un défonçable (ou non)
- Passer le(s) câble(s) par la fenêtre du capot
- Câbler le(s) bloc(s)
- Clipser l'ensemble mécanisme + adaptateur sur le capot
- Clipser l'ensemble sur le socle

Préconisation d'assemblage pour l'adaptateur plein référence 4 129 52

- Percer l'adaptateur au diamètre souhaité (possibilité de supprimer les 3 puits de vis s'ils gênent).



- Passer le mécanisme
- Visser l'écrou sur le mécanisme
- Mettre le bouton sur le mécanisme
- Passer le(s) câble(s) dans un défonçable (ou non)
- Passer le(s) câble(s) par la fenêtre du capot
- Câbler le mécanisme
- Clipser l'ensemble mécanisme + adaptateur sur le capot
- Clipser l'ensemble sur le socle

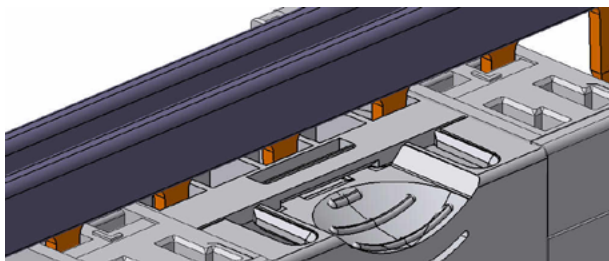


6. RACCORDEMENT

Passage de peigne réf. 4 049 26...

Des logements sont prévus pour le passage des dents du peigne.

Il n'est pas nécessaire de découper les dents du peigne pour panacher ces fonctions avec des disjoncteurs DX³ ou d'autres produits modulaires.



7. EQUIPEMENTS COMPATIBLES

Support modulaire universel DX³ réf. 4 129 50 pour Mosaic et Arteor

Un mécanisme Mosaic ou Arteor est compatible avec le support universel 4 129 50 en fonction de son câblage :

- jusqu'à 6 x 0,5 mm²
- jusqu'à 6 x 1,5 mm²
- jusqu'à 6 x 2,5 mm²
- AWG 22 à 25
- AWG 26

Quelques exemples de mécanisme Mosaic compatible :

- 0 765 xx : RJ45 LCS², 1 et 2 modules
- 0 775 xx : Prise de courant USB 230V, 1 et 2 modules
- 0 784 25 : Interrupteur horaire programmable
- 0 785 20 : Signalétique lumineuse à LEDs blanches
- 0 767 20 : Thermostat d'ambiance électronique
- etc ...

Quelques exemples de mécanisme Arteor compatible :

- 5 72x xx : RJ45 LCS², 1 et 2 modules
- 0 721 xx : Prise 2P+E type Suisse, 1 et 2 modules
- 5 722 03 : Thermostat d'ambiance électronique
- etc ...

Adaptateur réf. 4 129 51 pour Osmoz

La plupart des mécanismes Osmoz sont compatibles avec l'adaptateur réf. 4 129 51

Quelques exemples de mécanisme compatible :

- 0 238 00/01/... : têtes à impulsion non lumineuses
- 0 238 41/42/... : têtes «pousser-pousser» non lumineuses
- 0 239 05/06/... : boutons tournants non lumineux
- 0 238 72/74/... : coup de poing à accrochage non lumineux
- 0 246 01/02/... : voyants monobloc
- etc ...

Certains mécanismes Osmoz sont incompatibles avec l'adaptateur réf. 4 129 51 en fonction des caractéristiques suivantes :

- versions lumineuses
- têtes double touches
- têtes «super-affleurant»
- position de la fente de détrompage par rapport à la zone d'appui des blocs :

Incompatible 4 129 51



Compatible 4 129 51

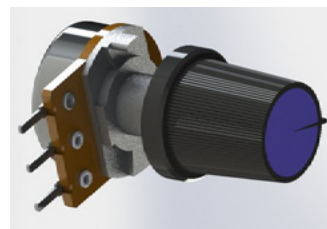


Adaptateur plein réf. 4 129 52

Permet d'intégrer des mécanismes ou produits non modulaire sur un rail DIN.

Quelques exemples de mécanisme compatible :

- potentiomètre rotatif, fixation par écrou



- connecteur SCRJ



- etc ...

Un mécanisme est incompatible avec l'adaptateur réf. 4 129 52 à partir du moment où :

- son diamètre de perçage est supérieur à 22,5 mm.
- le mécanisme gêne la mise en place du capot (ou du plastron) du coffret (ou de l'armoire).

8. ENTRETIEN

Nettoyage superficiel au chiffon.

Ne pas utiliser : acétone, dégraissant, trichloréthylène

9. NORMES ET RÉGLEMENTATIONS

RoHS

Absence (au-delà de seuils admis) de substances dangereuses d'après la directive 2011/65/EU (RoHS), telle que modifiée par la directive déléguée 2015/863, sur la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

REACH

Si des substances identifiées comme SVHC (Substances of Very High Concern) selon la réglementation REACH (1907/2006) sont présentes dans les produits avec une concentration supérieur à 0,1 % masse/masse, elles sont déclarées à l'intérieur de la base de données européenne SCIP. A la date de publication du présent document, aucune des substances listées dans l'annexe XIV n'est présente dans ce produit.

Packaging

Emballage conçu et produit conformément au décret 98-638 du 20/07/98 et à la directive 94/62/CE.